

# Libre expression

Expression des groupes politiques  
du Conseil régional des Pays de la Loire

En application de la loi "démocratie de proximité" du 27 février 2002 et de l'article VII-4 modifié du règlement intérieur du Conseil régional, la lettre du Conseil régional des Pays de la Loire dédie à chaque groupe politique un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui le constituent.

## Groupe socialiste et radical

Les élus socialistes et radicaux soutiennent les projets d'aménagement des Pays de la Loire

La création du nouveau syndicat mixte du futur aéroport a été votée lors de cette Commission permanente. C'est une **nouvelle étape du transfert de l'Aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes**. Le syndicat portera la participation financière nécessaire à la réalisation des équipements aéroportuaires et à leur desserte et traitera de l'accessibilité de l'aéroport, de l'organisation des fonctions économiques et agricoles, de l'accueil des populations et de la préservation de l'environnement. Rappels que ce transfert répond à des enjeux de sécurité mais aussi à des enjeux d'aménagement territorial.

Parallèlement, **l'effort considérable du Conseil régional en direction du développement des transports ferroviaires ne faiblit pas :**

- approbation de la convention de financement de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne - Pays de la Loire et versement de 62 200 000 € à Réseau Ferré de France
- approbation de la convention de financement de la liaison rapide Nantes - Angers - Laval - Rennes dite « Virgule de Sablé » et versement de 9 075 000 € à Réseau Ferré de France. Ainsi, en 2016, le temps de trajet sera diminué d'une heure entre Laval et Nantes et sera divisé par deux entre Angers et Laval!
- 165 000 € pour les études de la liaison nouvelle Nantes - Rennes qui permettra de développer considérablement les échanges entre les 2 métropoles

D'autres dossiers sont confortés comme la création d'un terminus technique pour tram-trains en gare de Clisson ou encore l'allongement des quais des haltes ferroviaires de Saint-Gildas-des-Bois, Etriché, La Possonnière, Mauves-sur-Loire, Morannes et Tiercé.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux « zones à risque » en termes de démographie médicale, le Conseil régional a voté 500 000 € d'aides à la **création de Maisons de santé pluridisciplinaires** : une sur le Pays de Redon en Loire-Atlantique et une dans le Pays Marollais en Sarthe.

L'engagement de la Région est toujours déterminant dans la réalisation de ces services publics de proximité essentiels à nombre de nos concitoyens.

L'aménagement du territoire, c'est également la **consolidation et le développement de notre outil industriel**, avec des conséquences directes sur le niveau de l'emploi.

25 entreprises des 5 départements ligériens se voient attribuer près de 900 000 € d'aides dans le cadre du Fonds d'Appui à la Performance.

La vision des élus socialistes et radicaux de l'aménagement des Pays de la Loire prend en compte **tous les aspects du développement durable** : l'économie, l'environnement mais aussi le social.

**CONTACT : 02 28 20 61 20 - [www.ps-paysdelaloire.fr](http://www.ps-paysdelaloire.fr)**

## Groupe Europe écologie Les Verts

Priorité à la modernisation de l'existant

Cette commission traitait du dossier Notre-Dame-des-Landes : statuts du syndicat mixte et liaison rapide Nantes-Rennes. Sur ces 2 points, nous avons encore rappelé notre opposition.

Cette liaison est une infrastructure annexe au projet d'aéroport et dont l'unique objectif est de desservir le site. A l'heure des restrictions budgétaires et de l'urgence à répondre aux besoins des habitants, il est nécessaire de se pencher sur la réduction des temps mais aussi des coûts de déplacement quotidien.

Il serait moins onéreux à court et à long termes de moderniser la ligne actuelle dans une logique cohérente d'aménagement du territoire en lien avec les liaisons interrégionales.

Il sera plus profitable à notre région de renforcer les aéroports existants, développer les autoroutes de la mer, moderniser les lignes ferroviaires. Nous créerons ainsi plus d'activité locale et d'emplois pérennes diffusés sur l'ensemble du territoire.

Enfin, peut-on continuer à soutenir ces projets au détriment des surfaces agricoles et bocagères qui souffriront de l'inévitable étalement urbain induit par cet aéroport ?

Nous devons proposer des solutions cohérentes pour les habitants se déplaçant tous les jours, accompagner les changements et favoriser via l'amélioration du réseau ferré existant, le passage du tout-voiture aux transports collectifs.

**CONTACT : 02 28 20 61 24 - [europa-ecologie@paysdelaloire.fr](mailto:europa-ecologie@paysdelaloire.fr) - [www.ee-cr-pdl.net](http://www.ee-cr-pdl.net)**

## Groupe Communiste

Neopolia regroupe à présent 145 entreprises (63% de PME ; 12 000 salariés), dans une démarche collective de rayonnement de filières industrielles majeures : Marine-Engins flottants, Oil&Gas, Aéronautique, Ferroviaire et désormais Energies Marines Renouvelables, en partenariat avec STX. Les élus communistes contribuent à ces choix régionaux utiles à l'emploi.

**CONTACT : 02 28 20 61 07 - [groupe.communiste@paysdelaloire.fr](mailto:groupe.communiste@paysdelaloire.fr)**

## Groupe Ecologie solidarité

L'Allemagne, qui s'engage à sortir du nucléaire d'ici 2022, exporte plus d'électricité en France qu'elle n'en importe. Ce constat impose un nouveau plan énergétique en France qui comprenne à termes l'arrêt du nucléaire !

**CONTACT : 02 28 20 61 37 - [ecologiesolidarite@paysdelaloire.fr](mailto:ecologiesolidarite@paysdelaloire.fr)**

## Groupes UMP et MPF

### 8 Propositions pour l'apprentissage

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens relatif à l'apprentissage (Etat-Région), arrive à échéance le 31 août. 113 € par jeune qui ont été octroyés entre 2005 et 2008 par l'Etat à notre Région, contre 100 en moyenne nationale.

Nous formulons 8 propositions pour le contrat de 2ème génération actuellement en cours de négociation.

- **Fixer des objectifs qualitatifs mais aussi quantitatifs** : 37 000 places et des objectifs quantitatifs renforcés en faveur des jeunes filles et des apprentis en situation de handicap.
- **Financement : s'engager sur le ratio 1€ financé par la Région pour 1€ financé par l'Etat**. Principale compétence du Conseil régional, l'effort budgétaire en faveur de l'apprentissage doit être en adéquation avec les ambitions affichées.
- **Faire de l'apprentissage la voie du succès vers l'emploi** : nous plaçons, comme les CCI pour un meilleur partenariat avec l'Education nationale et les Universités.
- **Maintenir un réel partenariat avec les syndicats professionnels** : nous nous opposons à la diminution des aides régionales pour les CFA bénéficiant de financements de la part des syndicats professionnels auxquels ils sont affiliés.
- **S'engager en faveur des niveaux V et IV** : après la mise en place du bac pro, préparons de nouveaux dispositifs après le collège.
- **Garantir l'équité entre tous les établissements de formation** : la Région doit soutenir à parité organismes publics et privés tels que les MFR.
- **Conforter les engagements financiers en faveur des Olympiades des Métiers** : cette formidable vitrine participe efficacement à la communication sur l'apprentissage.
- **Evaluer annuellement les engagements régionaux**.

**CONTACTS : 02 28 20 61 10 - [ump@paysdelaloire.fr](mailto:ump@paysdelaloire.fr) - [mpf@paysdelaloire.fr](mailto:mpf@paysdelaloire.fr)**

## Groupes Alliance centriste et Nouveau centre

### Evaluer les politiques publiques

Dans un contexte budgétaire contraint, l'évaluation est au cœur de la performance des politiques régionales. Nous regrettons l'effacement de la commission d'évaluation des transferts. Forts de nos valeurs de responsabilité et d'équilibre, nous demandons, au sein de la commission d'évaluation d'aides aux entreprises, la mise en place de nouveaux critères pour mieux les territorialiser et les réorienter vers les PME/TPE. Enfin, nous proposons la création de 2 commissions d'évaluation : pour l'aide humanitaire et la culture.

**CONTACTS : 02 28 20 64 69 - [AllianceCentriste@paysdelaloire.fr](mailto:AllianceCentriste@paysdelaloire.fr)  
et 02 28 20 61 12 - [nouveaucentre@paysdelaloire.fr](mailto:nouveaucentre@paysdelaloire.fr)**

Tous les rapports adoptés par le Conseil régional sont consultables à l'Hôtel de la Région ou disponibles sur [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)